

èqla

Changeons le quotidien
des personnes
aveugles et malvoyantes

accessia

l'agence web inclusive



Accessia : Le Web pour tous par tous

L'accessibilité numérique : nous sommes tous concernés

25 à 30% des personnes sont, à des degrés divers, en situation de handicap sur internet de par leurs besoins spécifiques liés à la vue, à l'audition, à des problèmes physiques, à des troubles cognitifs... Ces situations de handicap peuvent être temporaires ou définitives.

Le handicap survient en cours de vie pour 80% des cas et 80% des handicaps sont invisibles. Au total, une famille sur 4 vit en son sein une situation de handicap.

Des critères d'accessibilité numérique sont connus, publiés et mis à jour par un panel constitué de personnes en situation de handicap, de professionnels du web et du handicap.

Le respect de ces standards et bonnes pratiques permet à toutes les personnes concernées d'utiliser le Web peu importe leur handicap et leur manière d'accéder au site. Certaines naviguent à l'aide d'une synthèse vocale, d'une barrette braille ou d'un contacteur au souffle alors que d'autres utilisent les fonctions prévues par les ordinateurs telles que l'agrandisseur d'écran, la possibilité de modifier le contraste ou la police de caractère.

Ces critères d'accessibilité, les [WCAG](#), pour Web Content Accessibility Guidelines, ne figurent pas au programme des cours des professionnels du web et de la communication. Le constat sur le terrain est désastreux : aujourd'hui, moins de 5% des sites respectent tous les critères d'accessibilité. Pour vous en convaincre, tentez de naviguer sur votre site sans la souris, en utilisant juste avec la touche de tabulation, la touche entrée, la barre d'espace et les flèches de navigation.

Depuis septembre 2020, [une directive européenne](#) impose à tous les sites publics des pays de l'Union européenne le respect de ces normes. En 2025, [cette obligation s'étendra aux sites privés](#) dans les domaines du transport, des banques, assurances et du e-commerce. En parallèle, les personnes handicapées éprouvent de grandes difficultés à trouver un emploi. Les raisons sont dues à un environnement formatif non adapté à leurs besoins mais aussi à certains freins de la part des employeurs.

Accessia : Un tremplin innovant et porteur

Forte de ce constat, avec le soutien du [DBSF](#) et [Cap48](#) et en collaboration avec [Diversicom](#), [Citeco](#) et [Passe Muraille](#), [Eqla](#) crée l'**agence web inclusive « Accessia »**.

Ce projet innovant est à la fois :

- Un accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap (tous handicaps confondus) vers l'emploi dans le secteur du digital, ayant pour finalité l'insertion en entreprise.
- Un projet d'accessibilité numérique par l'activité d'audits, de mise aux normes d'accessibilité de sites internet et d'applications et de création de sites internet accessibles.

A l'issue de leur parcours chez Accessia, les participants auront acquis un solide bagage dans une matière peu connue qui sera bientôt fortement recherchée par les agences web et les organismes privés et publics de contrôle de l'accessibilité numérique dans tous les pays de l'Europe.

L'évolution du contexte légal et sociétal de l'accessibilité numérique garantit aux futurs diplômés de trouver rapidement un travail à forte valeur ajoutée pour eux et pour l'employeur tant sur le plan humain que commercial : Auditeur ou Auditrice accessibilité.

Services proposés aux clients

Durant leur contrat chez Accessia, les stagiaires auront l'occasion de travailler sur de vrais projets numériques pour des clients réels.

Chaque projet sera suivi, tout au long du processus, par des professionnels des différents métiers afin de délivrer un projet fini de qualité tel que défini dans le cahier des charges avec le client.

Dans le cadre de leur parcours, les stagiaires auront ainsi l'occasion de se former dans les différents métiers du numérique et acquérir toutes les compétences annexes pour pouvoir se lancer dans la vie professionnelle.

Ces métiers sont :

Création de sites internet accessibles

Accessia propose la refonte ou la création de sites internet réalisés dans un premier temps en WordPress. Ce CMS (Content Management System) est le plus utilisé au monde, il permet de créer des sites simples ou complexes qui répondent intrinsèquement à un grand nombre de critères d'accessibilité (version WCAG officielle). Une fois terminés, les sites concernés peuvent être gérés et mis à jour par des personnes sans compétences techniques.

Au-delà de l'accessibilité, chaque site réalisé respecte un maximum de bonnes pratiques éthiques tant dans le respect de l'environnement (green-it) que des internautes (Opquast...).

Et bien sûr, chaque site sera optimisé en matière de référencement naturel afin d'être le mieux positionné possible dans les moteurs de recherche.

Lors de la livraison du site, les personnes en charge de ses mises à jour recevront une formation pour continuer à produire des contenus accessibles. En effet, l'accessibilité numérique se traduit pour moitié par des bonnes pratiques à connaître par les rédacteurs.

Audits d'accessibilité de sites et applications mobiles

Un audit d'accessibilité permet de vérifier concrètement le niveau d'accessibilité numérique d'un site ou d'une application mobile.

Les audits sont effectués sur base du référentiel français RGAA (Référentiel Général de l'Amélioration de l'Accessibilité) qui garantit le respect des normes internationales WCAG 2.1 niveau AA visées par la directive européenne relative à l'accessibilité numérique des sites publics.

Un tel audit explique, par thématique, les corrections à effectuer pour rendre le site accessible. Chaque défaut d'accessibilité est documenté et commenté en y expliquant le pourquoi et le comment. L'analyse technique du code est validée par une vérification pratique de l'utilisation du site via des technologies d'assistance telles qu'utilisées par les personnes handicapées.

[Informations sur le RGAA sur le site numerique.gouv.fr](#)

L'audit est accompagné de la déclaration d'accessibilité obligatoire dans le cadre de la directive européenne.

Cette déclaration renseigne le niveau d'accessibilité du site. Elle peut être réalisée par le propriétaire du site mais apporte plus de sens si elle est éditée par un organe de vérification indépendant et neutre comme Accessia.

[Informations sur la déclaration d'accessibilité sur le site Accessibility Belgium](#)

Accompagnement de projets de mise en accessibilité de sites et applications mobiles

Accessia accompagne les différents métiers en charge de la création ou la modification d'un site internet pour y intégrer les critères d'accessibilité de manière durable.

L'accompagnement contient un volume d'heures à prévoir en fonction de la nature et de la taille du site. Au début du projet, les différents intervenants (internes ou externes) sont sensibilisés à l'accessibilité numérique afin de comprendre l'utilité de la démarche. Les accompagnements incluent la réflexion à la base du projet, les tests et vérifications pratiques, les recommandations techniques et la rédaction d'une déclaration d'accessibilité lors de la mise en production du site.

En option, Accessia propose un monitoring des publications de contenus post-mise en production afin de s'assurer de la pérennité de l'accessibilité du site.

Community Management (+ webmaster)

Une bonne présence sur le web demande une publication régulière de contenus sur différents réseaux. Ces publications doivent idéalement respecter les normes d'accessibilité pour être comprises par tous, et les critères de référencement pour être trouvées rapidement sur internet.

Plongés dans leur travail de terrain, les propriétaires de sites n'ont pas toujours le temps, les ressources, le réflexe et les compétences suffisantes pour communiquer de manière appropriée sur leurs réseaux. Le nez dans le guidon, ils risquent alors de rater des occasions de se faire connaître et de développer leur propre clientèle.

C'est pourquoi Accessia propose de prendre en charge ce travail de maintenance dans un contrat de sous-traitance flexible adapté à chaque client.

Contacts et informations

Serge DENIS

Coordinateur et formateur Nouvelles Technologies

Serge.denis@eqla.be

+32 (0)472 27 10 57 +32 (0)2 24 79 96

Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles

www.eqla.be